



## COMITÉ DIRECTEUR

### Procès-Verbal N°4 - Saison 2022/2023

#### Consultation par mail



Président	Fred Davy
Secrétaire de Séance	Stéphane Marandeau

AUBERT Xavier	Excusé	MARANDEAU Stéphane	Présent
BERICH Pierre	Excusé	MASSON Jacky	Présent
CAUDRON Guillaume	Présent	MONGAULT Dominique	Présent
DAVY Fred	Présent	NEGRIER Gérard	Présent
DIB Antoine	Excusé	POIRRIER Fabien	Présent
DROUIN Nathalie	Présente	POLLET Eveline	Présent
FOREST Régis	Présent	POULAIN Raymond	Présent
GARNIER Laurent	Présent	ROUSSEAU Jean Bernard	Présent
GLOAGUEN Yannick	Présent	VAUCEL Patrick	Présent
GUEDET Bernard	Présent	ZODROS Christian	Présent
LEDOS Dominique	Présent		

## 1. SITUATION DU DISTRICT

Situation des jeunes joueurs du club Le MANS Glonnières.

Les licenciés U16-U17 n'ont pas pu jouer un match de championnat dû à un manque d'effectif. L'équipe U17 du Mans Glonnières a fait un forfait général lors de la première phase.

Aujourd'hui, ses jeunes ne peuvent pas changer de club sans être considéré comme muté dans leur nouveau club.

Etant donnée que le club du Mans Glonnières rencontre des difficultés aux niveau administratif, la CDOC jeune demande que le CODIR autorise ces jeunes a changé de club sans qu'il soit considéré comme muté.

### Vote électronique : 18 votants

Catégorie U16/U17 : 18 votants – 16 Pour / 2 contre

Le CODIR valide la mise en **inactivité partielle** la catégorie U16/U17 du club de l'US GLONNIERES – N°546483.

### Prochaine réunion : Mardi 24 janvier 2023

Le Président du District de la Sarthe  
Frédéric DAVY

Le Secrétaire de séance  
Stéphane MARANDEAU